

reusement sont aidés dans leur tâche par quelques agents de nos stations de chemins de fer. Si la chose se renouvelait, les personnes qui nous informent du fait auront à se plaindre à ceux qui les emploient pour autre chose que de favoriser l'exportation de nos compatriotes.

Voici ce que nous lisons dans *L'Abeille* :

" Nous reconnaissons que c'est avec droit que la presse canadienne renouvelle ses plaintes au sujet de ces personnes officieuses dont l'occupation continuelle est d'entraîner vers les centres américains les bons cultivateurs du Canada. Pour la plupart des canadiens, qui viennent chercher ici la fortune, les Etats-Unis offrent du pain à gagner, mais, jamais l'ordre de la Grande République n'apportera au colon français, de sa nature agriculteur, ce contentement et cette jouissance qui sont le glorieux apanage de la vie agricole. Malgré les deniers que l'on peut facilement se procurer à la manufacture assez souvent, nous n'avons pas besoin d'en citer des exemples, la misère et le délaissement ont arraché des cris à nombre d'individus et famille à qui on avait mielleusement conseillé d'abandonner leur champ et leur bêche. Quelque soit le courant continu de cette émigration sur le sol étranger où beaucoup ont atteint une modeste aisance la patrie doit avoir assez à déplorer l'absence de ses enfants sans avoir à gémir sur le départ de ceux qu'on lui enlève, tous les jours, malicieusement et à son insu. "

Droits de douane sur les bestiaux importés en France.—Le *Journal of Commerce*, de Liverpool, informe qu'en conformité des propositions faites par le comité d'agriculture au Sénat Français, il a été décidé d'augmenter les droits de douane sur les bestiaux, tel que suit : Sur les boufs 30 francs par tête; sur les vaches, 20 francs; sur les moutons, 3 francs. Un décret officiel a été publié à Paris, prohibant l'importation, en France, de lard salé et jambons provenant des Etats Unis.

Les proportions effrayantes que prend aux Etats-Unis l'épidémie des porcs, a nécessité de la part du gouvernement Français cette mesure de précaution à l'égard du lard et des jambons importés en France.

En 1878, dans la Caroline du Sud seulement, cette maladie avait frappé 260,000 sujets de race porcine.

Les enquêtes auxquelles a procédé le département de l'Agriculture à Washington, n'ont pas établi jusqu'ici la véritable étiologie de cette maladie.

On invoque l'accumulation exagérée des animaux dans les porcheries; la stabulation ou manque d'exercice; le défaut de croisement dans les reproducteurs; l'alimentation exclusive de blé de Turquie plus ou moins bien conservé.

Il est positif que cette alimentation exerce une influence fâcheuse sur la qualité des viandes et des lards; au moment de leur préparation on sent une odeur nauséuse caractéristique.

Dans les ateliers et laboratoires où se confectionnent sur une vaste échelle, comme à Chicago, les jambons et les lards destinés à l'exportation, on ne se préoccupe en aucune façon, au dire des vétérinaires, des déplorables conditions dans lesquelles arrivent les animaux.

L'Angleterre, toutefois, se tient sur ses gardes, et les inspecteurs préposés à la santé publique, après avoir constaté que les jambons des Etats-Unis étaient infestés de myriades de petits vers (résultant de la maladie à laquelle l'animal avait succombé), prennent les mesures les plus sévères pour enlever ces arrivages à la consommation publique.

Il conviendrait de prendre pour l'importation du lard, dans notre pays, ces mêmes précautions.

Pour les cultivateurs qui désirent améliorer la race de leurs porcs, par l'achat de reproducteurs, ce serait une sage précaution de n'en pas faire l'achat aux Etats-Unis, comme cela se pratique quelquefois. Nous avons dans notre pays des éleveurs de bestiaux dont la réputation est assez établie pour qu'on puisse s'adresser à eux en toute confiance pour l'achat d'animaux tels que bêtes à cornes, moutons et porcs de toutes races qui conviennent à notre climat. Pourquoi alors ne pas s'adresser à ces éleveurs qui depuis nombre d'années s'appliquent à améliorer nos races d'animaux.

L'honorable M. Louis Beaubien a, sur son immense ferme d'Hochelaga, des bêtes à cornes de race Ayrshire et des cochons Berkshire de premier choix, qu'il vend à des prix raisonnables; en s'adressant à M. Beaubien, 16, rue St-Jacques à Montréal, on obtiendra tous les renseignements possibles pour l'achat de ces animaux.

On pourrait également s'adresser à M. Atchez Moussen, de Berthier (en haut), pour l'achat de bêtes à cornes, moutons et porcs de toutes races. Les ventes qu'il a faites depuis déjà

plusieurs années ont toujours donné satisfaction aux acheteurs, d'après ce que nous en savons. Les prix nombreux qu'il a obtenus aux expositions sont une preuve du succès qu'il obtient par l'élevage des bestiaux.

Pour ce qui est des moutons nous pouvons également recommander d'en faire l'achat à la ferme de M. Eugène Casgrain, de l'Islet, qui a fait une étude spéciale sur les différentes races de moutons. Ceux dont il peut actuellement disposer pour la vente seraient une précieuse acquisition pour les cultivateurs qui désirent améliorer leurs troupeaux de moutons. N'allons donc pas chercher à l'étranger ce que nous pouvons trouver ici à de meilleures conditions, et sans courir le risque d'introduire parmi nos bestiaux, des maladies jusqu'ici inconnues dans notre pays.

RECETTES

Moyen de guérir le tétanos (lockjaw).

Un correspondant du *Scientific American* indique le moyen suivant pour contrôler cette maladie: "Que celui qui en est atteint prenne une petite quantité de térébenthine, qu'il la fasse chauffer et l'applique sur la blessure; et le malade éprouvera du soulagement en moins d'une minute. Rien ne convient mieux à une coupure ou à une meurtrissure que l'application de térébenthine fluide; celui qui en fera usage dans un pareil cas, éprouvera un soulagement instantané. La térébenthine est aussi un remède souverain contre la grippe: satures de térébenthine un morceau de flanelle que vous appliquez sur la gorge et sur l'estomac du malade; si la maladie a fait du progrès, faites prendre au patient un petit morceau de sucre sur lequel vous aurez répandu trois ou quatre gouttes de térébenthine. Chaque famille devrait avoir à la maison une bouteille de cette essence, afin de s'en servir au besoin.

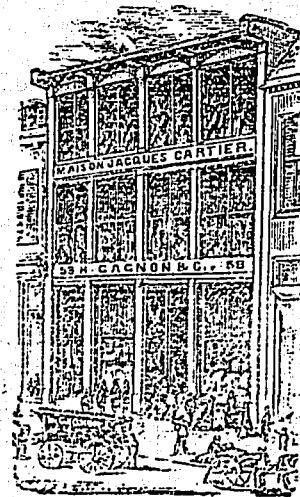
Moyen de détruire les taupes.

Un abonné à la *Maison de campagne* indique dans ce journal d'agriculture le moyen suivant pour détruire ou éloigner les taupes: c'est par l'emploi du pétrole avec un petit piquet à cordeau. On perce dans le sol un trou d'environ quatre pouces et on y verse quelques gouttes de ce liquide corrosif. On recouvre la terre, et sans y mettre le feu. L'odeur du pétrole fait périr ou éloigner ce fléau des jardiniers. "Je n'ai point voulu faire connaître ce procédé sans l'expérimenter moi-même. J'en parle donc sciemment." Il va sans dire que l'on fait autant de trous que les dégâts sont considérables.

Quand on opère sur une planche de fraisiers ou de salade, par exemple, il faut éviter de faire les ouvertures trop près des pieds.

MAISON JACQUES CARTIER

NO. 58,
Rue de la Couronne,
ST. ROCH, QUEBEC.



NO. 58
Rue de la Couronne,
ST. ROCH, QUEBEC.